Mairie de Montgenèvre

Résultats 2021

Commission du Cadre de Vie
Services Techniques et Administratifs
Cabinet – Grands Projets

Souvenez-vous… Retour sur 2020

Le 14 mars 2020 au soir, c'est au siège de la Régie Autonome des Remontées Mécaniques que nous avons appris la fermeture immédiate du domaine skiable de Montgenèvre, une dizaine de jours après celle des domaines italiens, en raison du démarrage rapide de la pandémie de Covid-19.

A ce moment-là, nous n'avions aucune idée de l'avenir que nous venions d'ouvrir, en termes de contraintes sanitaires et de difficultés de tous ordres, économiques et sociales.

Malgré tout, nous n'avons pas subi, mais, nous nous sommes donné les moyens de résister, tant en termes de politique sociale que d'organisation et de lutte contre une pandémie qui touche encore toutes nos activités.

Dans la foulée, il nous a été notifié l'ouverture d'un contrôle de gestion par la Chambre Régionale des Comptes, qui est en voie d'achèvement.

Et dans le même temps, la gouvernance publique communale a été modifiée par les résultats d'un scrutin communal qui a installé un nouveau Conseil Municipal.

Orientations politiques de l'année 2021

Dans ce contexte, rendu toujours plus difficile par les différentes fermetures administratives liées à la crise sanitaire, les élus du Conseil Municipal de Montgenèvre ont décidé, pour 2021, d'orienter les investissements de façon à gagner en notoriété et en attractivité, pour générer une économie associée au meilleur développement durable, selon les grands principes suivants :

- ✓ Equilibre budgétaire (pas d'augmentation d'impôts) ;
- ✓ Préservation du patrimoine communal (création d'un service dédié à cet effet) ;
- ✓ Modernisation numérique (recrutement d'un ingénieur spécialisé) ;
- ✓ Réduction de l'empreinte carbone (3 bâtiments ciblés : Centre Balnéo Durancia, Centre Culturel Jean Gabin et Espace Prarial + l'aire des Camping-Cars) ;
- ✓ Renforcement de la compétitivité de Montgenèvre (développement des lits touristiques, labellisation Terre de Jeux pour Paris 2024…).

Extrait de la motion du Conseil Municipal du 20 décembre 2021

« Le Maire expose que les communes support de stations de montagne ont été très fortement mises à contribution au cours de l'hiver 2020-2021 en raison de la fermeture des remontées mécaniques.

Si le Gouvernement a pris des mesures pour compenser les pertes financières des professionnels, en particulier les exploitants de remontées mécaniques, les communes support de stations de montagne n'ont à ce jour quasiment rien perçu. Certes quelques compensations ont été versées pour l'année 2020 pour la taxe de séjour et la taxe sur les remontées mécaniques. Il faut cependant rappeler que la saison 2019-2020 s'est interrompue au 15 mars 2020, engendrant environ 20% de pertes de recettes.

L'ampleur des pertes financières pour l'année 2021 est d'une toute autre nature. Ces pertes, dues à la baisse importante d'activité, sont particulièrement conséquentes, en moyenne -70% mais pouvant atteindre -80% voire -90% selon les stations. Cette situation a entrainé pour beaucoup de graves problèmes de trésorerie qui se posent dans l'immédiat.

L'Etat avait engagé des discussions voire de la concertation avec les associations d'élus locaux dont l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne permettant, au travers de ces échanges, d'éclairer l'administration sur les difficultés rencontrées par les communes dans l'attente de mesures de compensations substantielles.

Malheureusement, les décrets qui viennent de paraître ne vont rien régler à la situation immédiate. Le décret n°2021-1514 du 22 novembre 2021 concernant l'acompte de fiscalité pour 2021 (taxe de séjour et taxe remontées mécaniques) prévoit un montant équivalent à 30% de la dotation 2020. Les pertes engendrées en 2021 étant très nettement supérieures à celles de 2020, un tel acompte ne changera donc rien à la situation financière dans laquelle se trouvent nombre de communes support de stations de montagne.

S'agissant du décret n°2021-1495 du 17 novembre 2021 sur les services publics administratifs et industriels et commerciaux, il convient de noter que de nombreuses pertes d'activité ne rentrent pas dans son périmètre.

Dans ces conditions, nous rappelons à l'Etat ses engagements pour compenser pour partie les pertes financières des communes support de stations de montagne, qui sont probablement les collectivités qui ont le plus souffert de la pandémie. Les compensations pour 2021 doivent être significatives de même que l'acompte versé avant la fin de l'année 2021. »

Les principales opérations menées en 2021

Amélioration du Cadre de Vie

- 17ème édition de la journée citoyenne de propreté de Montgenèvre et des Alberts ;
- Reprise des peintures routières au sol ;
- Remplacement de la signalétique fixe, des bâches de communication, des drapeaux et des panneaux d'entrée d'agglomération ;
- Pose de blocs béton « effet roche » sur les Parkings, en remplacement des anciennes GBA délabrées ;
- Rénovation des barrières et remise en état des glissières de sécurité ;
- Empierrement de plusieurs DSE (« moloks ») ;
- Fleurissement et entretien des espaces verts ;
- Réfection du mur sous la Fontaine des Sept Douleurs ;
- Finitions dans le coin du distributeur à billets de l'Espace Prarial : empierrement et finition de chantier de l'extension de l'Espace Prarial, avec pose d'un banc ;
- Réparation du Kiosque suite aux dégâts de l'hiver ;

- Réfection de l'étanchéité de la Fontaine des Bardeaux ;
- Réfection de l'escalier du Passage de la Ferme Rose ;
- Reprise en maçonnerie du pied de panneau de signalétique dans le Quartier de l'Obélisque ;
- Remise en état de site (coupe d'arbres, branchages, etc...) ;
- Aménagements des sites touristiques (pose tables et bancs) ;
- Pose d'un nouveau lavoir à l'aire de pique-nique du Bois de Sestrières ;
- Entretien du mobilier (lasure) ;
- Pose de portes aux abris cartons ;
- Installations de jeux d'escalade (Les Alberts) ;
- Reprise de l'accès à la Mairie du Forum (renivellement du goudron, pose d'un escalier…) ;
- Pose de nouveaux dispositifs semi-enterrés (moloks) : Chamoisière, Olympia 2000 ;
- Désaffection et réhabilitation de l'ancienne Station d'Epuration (STEP) des Alberts, en un bâtiment communal dédié à l'usage des Services Techniques ;
- Re-goudronnage de la Rue du Moulin et de la Rue des Courts aux Alberts, suite à la catastrophe naturelle du 1er août 2020.

Développement numérique couplé aux économies d'énergie

- Poursuite des négociations pour déployer la fibre « publique » à destination des particuliers et des socioprofessionnels ;
- Plan d'adressage et de numérotation des habitations ;
- Aire de Camping-Car : création d'un espace numérique (borne d'information et de satisfaction + écran promotionnel), remplacement de l'ensemble ampoules de l'éclairage public par des LEDS, possibilité de les programmer et de les contrôler à distance en temps réel : modernisation numérique et économies d'énergie ;
- Déploiement du réseau de fibre optique interne « Station » : liaison de Durancia et du Golf ;
- Installation d'une borne d'information et de satisfaction à Durancia ;
- Signature d'une convention avec le Syme 05, destinée à réduire les consommations d'énergie de trois bâtiments : Durancia, l'Espace Prarial et le Centre Culturel Jean Gabin ;
- Déploiement et inauguration de la 5G Orange.

Promotion du patrimoine

- Inscription du Fort du Chaberton au titre des Monuments Historiques ;
- Ouverture du Fort du Janus et Barrage Rapide aux visites lors des journées du patrimoine ;
- Contribution au tournage d'un reportage historique sur le Fort du Janus (Les Historateurs : https://www.youtube.com/watch?v=irdXkm2Klzo).

Tourisme

- Forte mobilisation pour défendre Montgenèvre et les Stations de montagne face aux décisions étatiques liées à la crise sanitaire de la Covid-19 ;
- Contribution à l'organisation d'un tournoi de pétanque en présence de deux champions du Monde (180 participants) ;
- Financement d'un sport radio sur Alpes 1 par la Commune (promotion de l'offre estivale) ;
- Création de terrains de pétanque, pose de luminaires et entretien des sanitaires au Camping des Alberts ;
- Officialisation du Centre de Préparation aux JO de Paris 2024 pour le VTT ;
- Mise en configuration hivernale des services communaux et de la Station ;
- Remise en état du Bois de Sestrières suite à la catastrophe naturelle du 1er août 2020 (reprise du chemin, réaménagement de l'aire de pique-nique, installation d'un bassin neuf, végétalisation…) ;
- Remise en état du chemin d'accès au Fort du Janus ;
- Missions sentiers : nettoyage et réhabilitations de sentiers de randonnée ;
- Remise en état du « chemin des voiturettes » (entre l'Espace Prarial et le Practice de Golf) ;
- Entretien de la Promenade du Front de neige et du patrimoine de la Commune.

Politique sociale

- Distribution de masques à la population (lutte face à la pandémie) ;
- Obtention de la récompense 1 cœur au label « ma Commune a du cœur » ;
- Organisations de rencontres franco-italiennes pour les élèves de l'école Marius Faure de Montgenèvre.

Eau

- Travaux de mise aux normes du Lac du Moulin de la Folle (remplacement de la géomembrane pour assurer la qualité de l'eau potable) ;
- Curage du Ton aux Alberts ;
- Interventions pour dégager la RN94 suite à deux coulées de boue dans l'été.

***

Nous allons commencer l'année 2022 dans un contexte amoindri, qui nous a vus en 2021 :

- Perdre une partie non négligeable de nos ressources financières ;
- Réduire drastiquement nos investissements fonctionnels ;
- Retarder nos projets de développement ;
- Et forcément, handicaper les projets à venir si les réclamations formulées auprès de l'Etat ne sont suivies d'aucun effet positif…

Quoi qu'il en soit, l'équipe municipale tient à vous faire part de ses meilleurs vœux pour 2022 et souhaiter à tous un devenir exempt de toutes les pandémies qui nous frappent.

Regardons demain avec courage, espoir et ce sentiment de solidarité qui valorise l'humanité dont nous avons tous besoin.

Après une période tumultueuse, nous pensons fort à vous et vous adressons nos meilleurs souhaits de bonheur, pour que cette nouvelle année rime avec sérénité.

Bien à vous,

Nos remerciements vont bien évidemment aux membres de la Commission du Cadre de Vie, sous la responsabilité de Mme Alexandra JANION (1ère Adjointe), qui chaque semaine, en liaison avec le Maire, se préoccupe de l'état de nos Villages, et oriente l'action des Services Administratifs, Techniques, et des entreprises partenaires.

Le Maire de Montgenèvre,
Guy HERMITTE